

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
12 mois: 16
6 mois: 9
Poste: 35 fr.
12 mois: 18
6 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 4 AOUT

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

Chronique générale.

Le gaspillage de nos finances continue; le Sénat commence à en avoir honte. On lui a demandé de voter une pension de 6,000 fr. à M^{me} veuve Pelletan, le Sénat n'a pas osé voter, mais il n'a pas osé refuser, et le lendemain, la veuve inconsolable tendait de nouveau la main; 90 sénateurs contre 63 lui ont jeté l'aumône qu'elle sollicitait. Qu'a fait M^{me} Pelletan pour mériter cette pension? Rien absolument; son mari était républicain, mais il y en a bien d'autres. La République avait comblé M. Pelletan de ses faveurs, elle en avait fait un député, puis un sénateur; le Sénat en avait fait un questeur, et M. Pelletan gagnait bon an mal an de 20 à 30,000 fr.

La République, toujours grande et généreuse, avait enrichi ses enfants; son fils est député, son gendre est pourvu d'un bon emploi; bref, tous sont riches, et nous, pauvres contribuables, nous payons 6,000 fr. à la mère de ces gaillards-là. C'est une pitié!

Après ce vote honteux, le Sénat a voté sans créer gare des centaines de millions. La discussion ne traîne pas, et tout sera vite terminé.

La Chambre va voter, pour la forme, la loi relative à l'armée coloniale, et partira pour ne plus revenir.

Dans quelles dispositions d'esprit se sé-

pareront les républicains? Sont-ils plus unis qu'autrefois?

Au Luxembourg a continué hier la discussion sur le budget. On pense que le Sénat en aura fini aujourd'hui même et que, séance tenante, le projet budgétaire reviendra à la Chambre.

Une discussion assez vive s'est engagée sur la suppression de l'impôt du papier, combattue par M. Dauphin. La majorité républicaine du Sénat nous a octroyé à nouveau l'impôt sur le papier; la crainte des électeurs avait rendu plus généreuse la majorité du Palais-Bourbon!

Une élection au conseil général a eu lieu dimanche, dans le canton de Norrent-Fontes (Pas-de-Calais). M. Vast, conservateur, a été élu par 2,750 voix contre 2,376 à M. Petit, républicain.

On annonce que M. Jules Ferry prononcera un grand discours à un banquet qui aura lieu à Lyon et qui sera présidé par M. Edouard Millaud.

Le gouverneur d'Alsace-Lorraine a pris récemment des dispositions relatives au séjour dans la région annexée des élèves des diverses écoles militaires françaises.

Il a été décidé que ceux des élèves des écoles de Saint-Cyr, Saint-Maixent, Polytechnique, etc., qui ne sont pas sous-lieutenants élèves, seraient à l'avenir traités dans les départements annexés comme les sous-officiers et soldats.

Ces derniers, en effet, sont expulsés du territoire annexé quand ils ne justifient pas de la possession d'un titre de permission régulier délivré par le ministre de la guerre et portant autorisation de voyager à l'étranger.

Cette nouvelle décision de l'autorité militaire allemande a été notifiée au général Campenon, qui a pris les mesures nécessai-

res pour que la situation des jeunes gens de nos écoles qui demanderaient à se rendre dans les provinces annexées soit régularisée.

CE QUE COUTE LA CHAMBRE.

Un rapport de M. Versigny sur les dépenses de la Chambre des députés pour l'exercice 1886 donne les chiffres suivants, représentant toutes les dépenses de la Chambre:

Indemnité des députés.	Fr. 5.256.000
Indemnité du président.	72.000
Indemnité des questeurs.	27.000
Appointements des employés ordinaires.	685.000
Appointements des employés auxiliaires.	30.000
Appointements des employés auxiliaires détachés pour le service des commissions.	45.000
Salaire des hommes à la journée et indemnité de logement.	64.000
Indemnité aux employés du bureau de poste et du télégraphe.	5.100
Secours viagers à certains employés et veuves d'employés.	2.700
Subvention à la Caisse des retraites.	46.000
Service médical.	44.000
Fournitures de bureau.	55.000
Impressions diverses.	500.000
Abonnements au Journal officiel.	25.960
Chauffage.	44.500
Éclairage.	98.000
Habillement des huissiers et gens de service.	26.000
Voitures.	3.000
Entretien des bâtiments.	450.000
Entretien du mobilier.	75.000
Bibliothèque.	25.000
Dépenses diverses et fonds de réserve.	450.000
Médailles et insignes.	7.000
Dépenses des commissions.	50.000
Exercices clos.	40.000
Total.	Fr. 7.403.260

LA GRÈLE ET LA RÉPUBLIQUE.

Le ministre de l'intérieur a télégraphié aux préfets qu'il ne dispose d'aucun crédit pour venir en aide aux cultivateurs éprouvés par la grêle. Il les engage à adresser désormais à M. le ministre de l'agriculture les renseignements sur les pertes subies, comme les demandes de secours qu'elles motivent. Son collègue appréciera s'il est indispensable de proposer un crédit supplémentaire.

Or, pareille réponse du ministre n'équivaut-elle pas à celle-ci: Nous n'avons pas d'argent!

Pourquoi donc, alors, se moquer des agriculteurs en les renvoyant à celui de nos gouvernants qui est censé s'occuper de leurs intérêts, de leurs souffrances?

LA SITUATION POLITICO-AGRICOLE JUGÉE. PAR UN CULTIVATEUR.

« — Mettez, disait l'an dernier une Excellence au concours régional de Saint-Omer, mettez du lin... »

Un député de Boulogne disait tout récemment dans un concours: Mettez de l'herbe...

Cultivateurs, mes confrères, à mon tour je viens vous donner un conseil, que vous ferez bien de mettre à exécution: — Mettez... mettez à la porte tous ces blagueurs, et vous verrez que les choses n'en iront qu'à mieux. » (L'Express.)

L'IMPOT DU SEL.

En 1707, le maréchal de Vauban, dont on a beaucoup parlé dans les derniers temps, écrivait dans sa *Dixième royale*: « Le sel est une Manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel il semblerait qu'on n'aurait pas dû mettre de l'impôt. »

Le vœu de cet honnête homme sera encore long à réaliser.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

VII. — LA RÉCOLTE DU HOUBLON

Ce jour était le dernier de la récolte du houblon. Les Gundheim, qui avaient carte blanche, étaient résolus de l'employer, comme on le faisait autrefois quand le sol leur appartenait, à réunir tous leurs amis et à leur donner une fête.

Dans ce bon temps-là, tout le monde se réunissait le soir à une table commune, où maîtres et serviteurs achevaient ensemble les derniers pichets de bière, pour pouvoir faire honneur à la nouvelle qui allait venir.

Et le soir, tous ceux qui avaient de jeunes jambes et de la gaieté au cœur, dansaient joyeusement des rondes, à la place d'où l'on venait d'enlever la bière.

On voulait essayer de faire revivre ce vieux bon temps.

Aussi, dès le matin, les jeunes garçons et les jeunes filles, sous la conduite d'Hermann Gundheim, se dépêchaient à arracher les dernières fleurs des tiges coupées, en gourmandant un peu les vieux, dont les mains étaient tremblantes, et les petits qui n'allaient pas assez vite.

— Baste! nous aurons toujours bien assez tôt fini pour qu'on danse ce soir! s'écria une fillette en jetant à la tête d'Hermann le léger paquet de tiges dont elle venait de détacher les petits cônes verts, qui sont la fleur du houblon.

— Moi, j'en suis déjà à ma troisième corbeille, et il n'est pas encore midi.

— Oui, en dansera; mais nous n'aurons pas le feu de joie, s'il y a encore des fleurs, dit Hermann avec colère; et moi je l'aime le feu de joie. On le voit de loin, et il fera venir M^{me} Clémence.

Les jeunes filles partirent toutes d'un grand éclat de rire.

— Oui, elle viendra joliment ta dame Clémence, reprit la fillette qui avait déjà taquiné Hermann. Pourquoi ne lui as-tu pas dit de nous aider à cueillir les fleurs et à remplir les corbeilles? La mère Gundheim aurait été flattée, et elle les aurait peut-être payées plus de deux sous.

— Vous êtes une mauvaise langue, mademoiselle Dorothée, s'écria tout à coup une grosse voix derrière les jeunes filles.

— Vous savez bien que, cette année, l'argent est

rare, que je ne connais pas encore le maître pour lequel nous travaillons, et que vos corbeilles à vous sont toujours assez payées, parce que vous ne les remplissez guère.

En disant ces mots, la mère Gundheim prit les corbeilles qui lui étaient présentées de toutes parts, et en jeta le contenu dans un grand sac.

Après cela, elle fit, sur un gros cahier de papier, une marque qui voulait dire *ça* devant chacun des noms qui étaient inscrits, et qui étaient ceux des coupeurs qui venaient de lui apporter leur récolte.

Autant de marques, autant de corbeilles, qui étaient payées à chacun à la fin de la journée.

Hermann était le seul qui ne semblât pas prendre part à l'activité générale.

Et si tout en lui annonçait qu'il désirait la fin du travail, il ne faisait pas un mouvement pour l'activer lui-même.

Sa grosse tête crépue et ses yeux que l'on eût dit sans regards, se tournaient constamment du côté de la route, pour chercher si rien ne se montrait à l'horizon.

— Qui donc attends-tu, Hermann? demanda tout à coup la mère Gundheim en interrompant son travail. Tu ferais bien mieux, grand paresseux que tu es, de venir m'aider à remplir les sacs, car il faut qu'ils soient tous prêts ce soir, pour être mis sur les voitures, et aller au séchoir. Ça n'attend pas, cette marchandise-là.

Mais Hermann ne semblait nullement faire attention aux paroles de sa mère, et certainement le séchage du houblon et le remplissage plus ou moins exact des sacs, étaient les choses du monde qui l'occupaient le moins en cet instant.

Tout à coup, son regard atone sembla s'éclaircir en apercevant un groupe qui se détachait nettement sur la route et il s'écria, en battant joyeusement des mains:

— Ah! elle avait promis de venir avec les vieux; mais il y en a un autre!

Et, de ses deux mains, le sauvage se fit une espèce d'aigent, qui devait lui permettre de mieux distinguer les personnages qui s'avançaient péniblement sur le chemin.

Mais il les laissa bientôt retomber avec accablement, et un son rauque sortit de sa poitrine.

— L'affligée! s'écria-t-il, l'affligée qui a peur, quand je suis là, et qui veut lui faire du mal, à elle!

— Est-ce de M^{lle} Marthe que tu parles? demanda la mère Gundheim. Ah! Dieu soit béni! Je n'espérais pas qu'on l'amènerait, et j'en suis bien contente; M^{lle} Victorine est si bonne et elle est si malheureuse que je veux que nous fassions tout ce qu'il sera possible pour distraire un peu la pauvre fille de son chagrin.

Et la fermière, polie et affable à sa manière, se mit à pousser de grands cris de joie, en battant

Pourtant, jamais impôt ne fut plus injuste, plus lourd et plus inégal.

Le sol, sur lequel sont établis les marais salants, paie déjà l'impôt foncier. Pourquoi, si j'y dispose à grande frais des œillets, dans lesquels je conduis l'eau de mer, qui, en s'évaporant, dépose le sel recueilli ensuite par le paludier, paierai-je un nouvel impôt ?

Est-ce que je paie un impôt sur le blé, les pommes de terre, les fèves que je cultive et que j'exporte ensuite soit en Angleterre, soit dans le centre ?

On répondra à cette objection qu'on a bien mis un impôt sur le vin. Cette réponse n'est pas sans réplique. Dans tous les cas on pourrait au moins demander qu'on réduisît l'impôt du sel en prenant pour base la proportion suivie pour l'assiette des autres impôts.

L'impôt du sel est exorbitant; fixé d'après le poids, quelle que soit la valeur, il est de 10 fr. les 100 kilos. Ainsi, cette année, le prix le plus élevé qu'atteint la charge de sel de 3,000 kilos, recueillie dans les marais de l'Océan, est de 30 fr. Le gouvernement perçoit 300 fr. d'impôt, quand le propriétaire et le paludier touchent seulement 30 fr.!!!

Du coup, on ne peut pas dire que ce ne soit pas un impôt terriblement injuste.

La consommation s'est élevée, l'année dernière, à 330 millions de kilogrammes, ce qui a donné au gouvernement 33 millions de revenus.

C'est quelque chose, nous le reconnaissons, mais un gouvernement qui tient à protéger les classes laborieuses qui consomment beaucoup de sel, devrait diminuer cet impôt. Cela serait facile, il suffirait de réaliser des économies sur le budget des dépenses.

Aussi MM. de la Bourdonnaye, de Maille, de Soland, de Terves, ont, avec nos amis de la Loire-Inférieure, voté un amendement qui permettait de supprimer entièrement l'impôt du sel.

Mais les républicains, et au premier rang les députés de Maine-et-Loire, MM. Benoist, Bury et Maille ont repoussé cette demande.

La première fois que les républicains déposeront un vote conforme à nos intérêts, nous ne manquerons pas de le signaler. Mais je crois que le soleil pourra encore longtemps dorer de sa lumière les mulons de nos marais, avant que nous ayons cet avantage.

UN CONTRIBUTABLE.

ÉTRANGER

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Le choléra se répand dans toute l'Espagne.

La municipalité de Séville refuse de supprimer le cordon sanitaire; le délégué du gouvernement a été renvoyé.

La population est très-agitée; des démonstrations publiques réclament des mesures énergiques et la continuation du système des lazarets.

Le conseil des ministres a décidé la sup-

pression de toutes les quarantaines terrestres.

On croit que cet ordre provoquera des conflits, surtout dans les villes du Midi où règne une véritable panique.

Quatre des provinces espagnoles limitrophes de la France sont contaminées.

Madrid, 3 août.

Les cas de choléra diminuent à Madrid, mais la situation générale en Espagne n'a subi aucun changement.

Il y a eu dans toute l'Espagne, depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 31 juillet, 144,714 cas de choléra et 34,000 décès. A Madrid le nombre des cas a été de 4,053 et celui des décès de 1,358.

Russie. — Une dépêche de Vienne assure qu'un choc sérieux aurait eu lieu hier entre les Russes et les Afghans.

Ces nouvelles ont produit une grande émotion dans le monde financier.

ANGLETERRE. — L'Angleterre vient de s'annexer dans l'Afrique australe un territoire grand comme la France et l'Espagne réunies.

C'est une riposte au coup droit que venait de lui porter le chancelier de Berlin.

L'occupation d'Angra-Pequena par l'Allemagne, les vues de cette puissance sur la baie de Sainte-Lucie et le récent traité de commerce et d'amitié conclu entre l'empire allemand et le Transvaal tendent à barrer à l'Angleterre la route vers l'équateur en partant du Cap. Le prince de Bismarck avait conçu le projet de limiter l'expansion excessive de la puissance britannique dans l'Afrique australe au moyen d'une digue gigantesque, formée par la république des Boërs, d'origine hollandaise, reliée aux nouvelles possessions allemandes sur l'Atlantique et la mer des Indes.

Mais l'Angleterre, ayant conscience du danger, a paré cette redoutable éventualité en sautant d'un bond audacieux par dessus cette barrière à peine ébauchée, et en s'annexant d'immenses territoires situés plus au nord et encore sans maîtres.

Elle a pu ainsi faire échec à l'Allemagne d'autant plus facilement que les nouvelles formalités imposées par la conférence de Berlin et requises pour la validité de futures annexions en Afrique, concernent les côtes seules et ne visent pas l'intérieur du noir continent.

L'Angleterre a procédé avec autant de célérité que de discrétion.

Quelle leçon pour nos républicains, dont la politique coloniale n'aboutit, malgré des sacrifices énormes en hommes et en argent, qu'à une série d'insuccès, à des hostilités continues ou à des traités de paix peu flatteurs pour la dignité nationale!

REVUE FINANCIÈRE.

Belle semaine pour les grandes émissions. Les capitalistes souscrivent avec empressement; d'ailleurs, tout ce qu'on leur présente est de première qualité.

Les rentes françaises ont peu varié: le 3 0/0 est à 81.15, l'amortissable à 82.70, le 4 1/2 0/0 à 110.20.

L'action du Crédit Foncier de France cote ferme 1,320. Dans sa dernière séance hebdomadaire le conseil d'administration a autorisé pour près de 5 millions de prêts nouveaux.

Le placement favori des petites économies, c'est l'obligation à lots du Crédit Foncier et cela se comprend. L'intérêt de 3 0/0 est celui de la caisse d'épargne et de plus, on a six fois par an l'espérance de gagner 100,000 fr. Combien de modestes travailleurs sont devenus riches par ce moyen! Avoir une obligation du Crédit Foncier c'est avoir une traite sur la fortune.

L'Emprunt Egyptien 3 0/0 garanti par l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Russie, pour 9 millions de livres, a été souscrit une vingtaine de fois, au prix de 95 1/2 et les résultats se négocient avec 1 fr. de prime.

Les obligations nouvelles de l'Ouest-Algérien font de 8 à 10 fr. de prime.

La Société Générale a trouvé là un de ces succès dont elle est coutumière. La souscription a été couverte 17 fois. La répartition se fera dans la proportion de 2 1/4 0/0. Il ne sera pas créé de fractions d'obligations. Ce résultat devra produire son influence sur le cours des actions de la Société Générale. D'ailleurs, il y a une autre cause de hausse: c'est le gain du procès contre MM. Dreyfus et Cie à propos du guano.

L'introduction par la Banque de Paris et des Pays-Bas des obligations de la Compagnie des chemins de fer autrichiens a eu un plein succès. Il a fallu réduire les demandes et les nouveaux titres présentés sur le cours de 376.25 sont à 378.

Comme on le voit, les capitaux disponibles qui étaient d'une extrême abondance, n'ont pas hésité à se consacrer à ces placements de tout repos. Il en sera de même toutes les fois que les grands établissements de crédit présentent des affaires à son goût.

La Foncière Lyonnaise vient de perdre un procès capital devant la cour d'appel de Gênes. On n'a pas oublié que le tribunal de San Remo avait nommé un séquestre chargé d'empêcher les acheteurs de terrains d'Ospedaletti de barrer les boulevards de cette ville. La cour de Gênes annule le jugement de San Remo. C'est la ruine de la Foncière Lyonnaise et par conséquent c'est un désastre peut-être irréparable pour le Crédit Lyonnais.

Les nouvelles qui nous parviennent sur le Crédit Général Français prennent un caractère assez rassurant. Le nouveau conseil d'administration paraît animé des meilleures intentions et il a compris que son devoir consistait à réduire les dépenses, à terminer le plus vite possible les procès en cours, et à rendre l'actif social réalisable. Si ce conseil continue à faire de la bonne besogne et s'il pousse vivement l'exécution de son programme, il pourra sans contredit rendre de grands services à la Société et l'aider à sortir de ses anciens embarras. Nous constatons aujourd'hui cette situation nouvelle, sauf à revenir avec plus de détails sur les faits accomplis.

La baisse des obligations du Canal de Panama prend des proportions inquiétantes. Le rapport lu par M. F. de Lesseps à l'assemblée du 29 courant ne pouvait en rien rassurer les porteurs de titres qui perdent déjà plus de 10 0/0 de leur mise, puisqu'il ne convient ni un fait ni un chiffre sur la situation vraie de l'entreprise.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont peu mouvementées: le Nord à 1,607.50, l'Orléans à 1,337.50, l'Est à 796.25, l'Ouest à 862.50, le Midi à 1,153.75.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

l'air de ses mains, qu'elle faisait ensuite retomber bruyamment sur son tablier.

Marthe ne faisait nulle attention à ce qui se passait autour d'elle, et ne paraissait point émue par tout ce vacarme et cette bienvenue par trop expansive.

Elle tournait ses regards tout autour d'elle, sans rien voir, lorsque ses yeux se rencontrèrent avec ceux d'Hermann.

Un frisson subit secoua tout son corps, et elle se rapprocha de Gertrude, près de laquelle elle alla chercher un refuge.

Avec son instinct de femme et de mère, la mère Gundheim devina bien vite la cause de la frayeur de la jeune fille.

Elle prit Hermann par la main, et le faisant courber devant Marthe, qui se cachait avec épouvante:

— Demande pardon, comme un chien que tu es, lui dit-elle; et, si la demoiselle ne te regarde pas sans colère, je te renferme dans l'écurie, où tu resteras jusqu'à demain.

Hermann savait que sa mère était femme à tenir ses promesses, et pour rien au monde il n'aurait voulu, ce soir-là, être privé du feu de joie, et surtout de l'espérance de voir la dame.

Il s'agenouilla donc humblement devant la pauvre folle, qu'entouraient en ce moment tante Victorine et M. Schull; et prenant le bas de sa robe,

il murmura quelques paroles avec une voix douce que personne ne lui avait jamais connue.

Marthe écarta les doigts qui étaient devant ses yeux et le regarda, en frémissant d'abord, puis avec une sorte de courage enfantin qui veut braver le danger.

— Ah! les jolies fleurs! s'écria-t-elle tout à coup en apercevant une petite fille, qui venait, elle aussi, apporter sa corbeille. Donne-moi ton panier, petite, je vais te le remplir vite; donne, donne, je veux cueillir, moi aussi!

Et, par un élan rapide, la pauvre folle se trouva au milieu des coupeuses, dont quelques-unes s'éloignèrent avec effroi, comme si l'approche de Marthe eût été un danger pour elles.

Mais son regard doux et son air timide les rassurèrent bientôt, et ce fut avec un intérêt mêlé de curiosité qu'elles entourèrent Marthe et lui présentèrent les plus belles tiges, afin qu'elle pût sans peine en détacher les fleurs.

La jeune fille les prit machinalement; mais au lieu de les déposer de leurs fleurs, comme on le lui montrait, elle courba silencieusement les tiges et les arrondit en guirlandes.

Puis comme le bois vert et indocile refusait de se prêter à ses caprices, elle les rejeta d'abord loin d'elle avec une sorte de colère; ensuite, se ravissant, elle les saisit de nouveau, et en joucha sa tête et sa poitrine, comme si elle espérait que cela la rendrait

belle.

C'était une autre Ophélie dont la pensée allait toujours vers le bien-aimé.

VIII. — RENCONTRE

.... La mère Gundheim, qui avait voulu donner à sa petite fête tout l'éclat possible, et qui pensait que les habitants d'Ollwiller seraient d'autant plus satisfaits qu'ils trouveraient chez elle meilleure compagnie, n'avait point manqué d'envoyer Hermann prévenir le vieux Jérémie, afin qu'il amenât M^{me} Clémence; aussi attendait-elle la jeune femme, aussi bien que son fils.

Mais Jérémie, retenu par la crainte de trouver encore son maître à la maison après son absence, n'avait osé se rendre à l'invitation des fermiers, et il l'avait seulement transmise à sa pensionnaire.

— J'irai vous chercher ce soir, quand la nuit ne sera pas loin, et que j'aurai la pensée que M. Sauvaire ne pourra plus venir, ajouta-t-il. Je prendrai le vieux cheval, et je pourrai vous suivre et vous accompagner pour le retour, car je sais, d'une manière certaine, que le major Ringessen est aux environs, et je ne voudrais pas que vous fussiez exposée à le rencontrer.

— Est-ce qu'il ne se trouvera pas là quelqu'un capable de me rendre ce service? demanda Clémence. J'avoue que j'éprouve une grande hésitation à vous déranger ainsi de vos habitudes et de

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

TRAMWAYS SAUMUROIS.

Monsieur le Rédacteur, Si les tramways établissent le rendement probable de leur future exploitation aussi lestement qu'ils rendent compte des séances du Conseil d'arrondissement, cela promet et il y aura des surprises.

Le Conseil d'arrondissement, voulant donner aux tramways quelques gouttes au moins d'eau bénite républicaine, les a félicités de « leur persévérance ». Tant mieux. Les sympathies du Conseil pour les promoteurs de l'entreprise ne sont donc pas douteuses.

Or, qu'a-t-il ajouté? « Sous toutes réserves quant au mode de traction, les dangers de la vapeur n'étant pas contestables. »

Toute la question en effet est là. « Faites des tramways. Appelez des fonds. Exploitez-les aux risques et périls de vos actionnaires. Mais ne gênez personne, n'exposez surtout la sécurité de personne. Ne confisque pas la route et ne bouleversez pas les conditions d'existence et les droits acquis de toute une contrée. »

« C'est bien le moins, en échange de la concession qui vous est faite; et pourquoi vous plutôt qu'à d'autres? »

Sur quoi les tramways se sont empressés d'enregistrer et de publier, entre deux coups de caisse, l'éloge tout nu, en supprimant le correctif qui les condamne.

Et il a fallu la petite note rectificative de l'honorable M. Morillon pour découvrir au public le pot aux roses.

Que penser d'un tel procédé?

Il suffit de le signaler.

UN DE VOS LECTEURS.

LE BACCALAURÉAT ET L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest:

Le Patriote constate que « la session d'examen pour le baccalauréat ès-lettres et le baccalauréat ès-sciences, qui vient d'avoir lieu à la faculté de Rennes, n'aura pas donné un brillant relief au Lycée national d'Angers. »

Nous savions, en effet, que les examens ont été, cette année encore, un désastre pour le Lycée d'Angers. Déjà, l'année dernière, le même accident avait atteint le grand établissement universitaire d'Angers, qui coûte tant à l'État et à la ville.

Le Patriote cherche à expliquer cet insuccès relatif, et il en donne des raisons quelconques, que nous n'avons pas même à examiner, car le Patriote nous paraît peu compétent sur ce sujet. C'est affaire aux chefs de l'Université et aux divers comités de surveillance et de direction du Lycée de rechercher comment un établissement de l'État, si bien pourvu de professeurs diplômés et nommés par l'État, auquel rien ne manque des méthodes les plus raffinées

vos repos.

— Je ne connais personne qu'Hermann Gundheim.

Clémence réfléchit un instant.

— Eh bien, soit! dit-elle; j'accepterai Hermann pour guide; je suis certaine qu'avec lui, personne ne troublera mon retour.

Jérémie essaya d'insister; mais comme il était bien convaincu lui-même de la bonne garde que ferait le jeune sauvage, il se laissa tranquillisé et alla à son égoïsme de vieillard, et il fut content qu'il ne s'inquiéterait pas du retour de la jeune femme.

(A suivre.)

LE PETIT JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraît tous les Dimanches

Prix de l'abonnement: 3 fr. par an

RÉDACTION et ADMINISTRATION: 40, r. Laflèche, Paris

Sommaire du n° 31 (2 Août 1885).

La Semaine scientifique (Dr O. Liban)

Panthéon mural de la Science: Arago (Dr Bouquet)

Brémont. — Les Microbes (Dr Bouquet)

La Fièvre de foin (R. B.) — Hygiène des vacances

(M. Lovrigoy). — Petits Échos (Océan)

— De la Condition de la femme en Chine

(Chao-Pée). — Communications et avis divers

— Récréation chiromancie. — Bibliographie

Tablettes du Foyer. — Consultations. — Petites

annonces. — Un Mot de Finances.

ne parvient pas à donner à la science et les notions suffisantes aux élèves des examens dont l'État, si pour satisfaire aux programmes, a établi lui-même les juges. C'est un prologue qui n'intéresse pas moins les pères de famille que les chefs de l'enseignement public. On a fait des enquêtes moins nécessaires que celle-ci.

Pour nous, nous nous bornons à constater le fait regrettable de l'infériorité du Lycée national, comme dit le *Patriote*, et malheureusement aussi « républicain ». Ce matin même, nous entendions s'échapper du Lycée, où se faisait la distribution des prix, à laquelle nous n'étions pas invité, les accents républicains de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ*. Quelle joie, quel triomphe pour les âmes républicaines ! Oui, mais peu ou point de bacheliers. On ne peut pas tout avoir !

COUR D'APPEL D'ANGERS.
La grâce de Courtin.

Mercredi dernier, a eu lieu devant la Cour, réunie en audience solennelle, la lecture et l'entérinement des lettres de grâce accordées à l'assassin Courtin.

Une assistance nombreuse remplissait déjà la salle d'audience, lorsque le condamné a été introduit, escorté par un piquet de gendarmes en grande tenue.

Courtin a écouté, sans émotion apparente, la lecture du décret qui commuait la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité.

Il a cependant prononcé à voix basse quelques paroles de remerciement.

M. le premier président Forquet de Dorne, s'adressant alors au condamné, lui a fait observer qu'on usait à son égard de plus de clémence qu'il n'en avait montré lui-même vis-à-vis de sa malheureuse victime.

« Il vous reste maintenant à expier et à vous repentir, lui a-t-il dit en terminant, car, après avoir satisfait à la justice humaine, n'oubliez pas que vous aurez un jour à comparaître devant un juge suprême, auquel vous devrez compte de toutes vos actions. »

Nous ne pouvons qu'applaudir et nous associer à ces éloquentes paroles, que nous n'éions plus habitués à entendre, et nous félicitons M. Forquet de Dorne de s'être rapproché, par l'élevation de son langage et de ses sentiments, des traditions qui furent le glorieux apanage de l'ancienne magistrature et qui semblaient avoir malheureusement disparu avec elle. (*Petit Courrier.*)

Le bruit court que M. le ministre de la guerre, d'accord avec le gouvernement, aurait imaginé une petite combinaison machiavélique destinée à donner le change au pays. M. le général Campenon, ayant besoin de combler les vides qu'a faits dans notre armée la désastreuse expédition du Tonkin, aurait l'intention de diviser, d'une façon très-irrégulière, le contingent annuel, réduisant à un chiffre dérisoire la partie qui doit rester qu'un an sous les drapeaux, pour augmenter d'autant celle qui doit le temps complet du service. Mais, pour plus de malice, cette répartition, qui a lieu ordinairement au mois d'août, ne se ferait, cette année, qu'après les élections.

Il en serait de l'impôt du sang comme des autres impôts qu'on s'ajourne jusqu'à ce que le peuple souverain ait déposé ses bulletins dans l'urne ; tant que nos gouvernants n'ont à craindre le mécontentement public, ils dissimuleront de leur mieux la vérité, se réservant de la faire connaître quand le scrutin sera fermé, et que le suffrage universel trompé leur aura accordé un bill d'indemnité.

Est-ce vrai ?
La question vaut qu'on y réponde.

Un avis du ministre de la marine rappelle que les demandes de devancement par des jeunes gens de la classe de 1884 ne seront plus reçues à partir du 15 août. Toutefois, il sera fait exception pour les jeunes gens exerçant la profession de tailleur d'habit, de cuisiniers, de chaudronniers en cuivre, et pour les élèves mécaniciens.

Une pétition se signe en ce moment par M. les officiers d'Académie et de l'instruction publique, ayant pour but de demander à M. le ministre de l'instruction publique une modification au ruban de l'ordre.

Il ne s'agit pas de le changer, mais de l'agréments de deux liserés rouges, analogues à ceux du ruban du Mérite agricole.

De cette façon, tout en restant modeste, la décoration universitaire, si estimée, serait non pas voyante, mais visible, ce qui n'existe pas avec le ruban violet uni.

Il paraît que le ministre de la guerre songe à doter les officiers d'une nouvelle coiffure pour la grande tenue. Nous n'y trouvons pas à redire.

Seulement, nous serions heureux d'apprendre qu'il songe à augmenter leur solde d'une somme équivalente aux frais que coûtera cette coiffure.

Ce sera un nouveau moyen d'alléger le budget.

LE PUY-NOTRE-DAME. — On nous écrit du Puy-Notre-Dame :

« On se souvient qu'au mois de mai 1883, le cadavre d'un nommé Marin, Louis, portant la trace de plusieurs coups de couteau, fut découvert, par hasard, au fond d'une cave délaissée et profonde de 15 à 20 mètres.

» Ce malheureux, qui était originaire de la Lorraine, était venu se fixer dans la commune, au mois de juin 1880, et c'est le 31 mars 1881 qu'il y fut assassiné et jeté dans cette cave.

» La justice, aussitôt informée, n'a pu, jusqu'à ce jour et malgré ses investigations, découvrir les auteurs du crime.

» Les restes de la victime, mis en bière, avaient été déposés dans une des dépendances de la mairie, et c'est le 19 juillet dernier seulement qu'on a pu les faire inhumer.

» Le clergé de la paroisse, s'unissant aux sentiments de la population, a voulu, de son côté, donner à ces restes une sépulture respectueuse et digne.

» La famille absente était représentée à la cérémonie par le maire, son adjoint et le conseil municipal, suivis d'une nombreuse assistance. Les habitants du Puy ont tenu ainsi à protester de leur sympathie à l'égard de la victime d'un attentat qui avait jeté l'épouvante dans le pays. »

CONCOURS MUSICAL A RICHELIEU.

A l'occasion de son Comice agricole, la petite ville de Richelieu, arrondissement de Chinon, a eu dimanche un concours de musiques.

Une quinzaine de sociétés s'étaient rendues à l'appel de la municipalité. A côté de la musique de Richelieu, nous avons remarqué la musique municipale d'Amboise, la musique de Chinon, la fanfare de Bréhémont, l'Union musicale de Restigné, la Lyre française de l'Isle-Bouchard, la Chorale loudunaise, l'Harmonie de Faye-la-Vineuse, la fanfare de Huismes, l'Espérance de Champigny-sur-Veude, la Société philharmonique de Vendœuvre.

L'après-midi a été consacrée aux concours d'exécution sur la place du Marché, et la soirée au concours d'honneur, sous un kiosque brillamment illuminé.

Les concours ont été fort remarquables, et les sociétés ont, pour la plupart, montré des qualités sérieuses.

Nous devons mentionner tout particulièrement la *Quintette de l'Isle-Bouchard* qui a obtenu un succès étourdissant.

Une retraite aux flambeaux, très-bien organisée, a terminé cette agréable journée.

Il serait impossible d'imaginer un cadre plus favorable pour des fêtes publiques. La ville de Richelieu, avec ses rues larges, tirées au cordeau, ses portes monumentales, puis, comme fond de tableau, les futailles et les vastes pelouses de son château, se prête admirablement à la décoration.

L'aspect de la ville était merveilleux pendant ces deux jours. Les drapeaux tricolores, semés à foison ; la foule, gaie, remuante, circulant, en rangs serrés, dans les rues, sous des voûtes de verres et de lanternes vénitiennes ; les musiques jetant à tous les échos l'harmonie de leurs cuivres, tout cela formait un tableau plein d'animation qu'on ne se lassait pas de contempler.

Les trains n'ont pu suffire, pendant la journée, pour amener les visiteurs ; à chaque

instant, la foule augmentait dans de telles proportions, que, le soir, il était impossible de circuler.

Le conseil municipal de la petite ville de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), voulant aussi faire du neuf, s'est mis à débaptiser ses voies publiques. Il a donné à un quai le nom de Jean-Jacques Delorme.

L'*Avenir* nous apprend que ce Delorme est l'aimable citoyen qui, en 1793, à Blois, promenait en triomphe un cochon revêtu des habits sacerdotaux. L'histoire de Saint-Aignan, écrite par ce Delorme, en fait foi. C'est du propre !

Les Elections Illustrées

Sous ce titre, vient de paraître une nouvelle publication dont le succès est certainement assuré. Son but est de présenter aux électeurs d'une manière absolument impartiale tous les candidats à la députation. La collection se composera d'au moins cent numéros qui contiendront chacun 44 portraits, soit 4,400 portraits, et d'une biographie de chaque candidat.

Cette collection, complétée par les professions de foi et par tous les incidents de la dernière heure qui seront des plus intéressants, sera un document d'autant plus curieux à consulter, qu'il est facile de prévoir la lutte acharnée à laquelle donneront lieu les prochaines élections.

On s'abonne, à Paris, 131, rue Montmartre. Le prix de la collection est de 20 francs.

APPEL AUX POÈTES

Le trente-cinquième concours poétique ouvert en France le 15 août 1885, sera clos le 4^e décembre 1885. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir.*

HYGIÈNE

PRÉCAUTIONS A PRENDRE PENDANT LES CHALEURS POUR PRÉVENIR LE DÉVELOPPEMENT DES MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

C'est surtout au moment des chaleurs qu'il importe d'entretenir la plus grande propreté dans l'intérieur des habitations et dans toutes les dépendances si l'on veut éviter l'explosion des maladies épidémiques.

Il faut faire, partout où cela est utile, des lavages fréquents avec des liquides désinfectants, particulièrement dans les lieux d'aisances, urinoirs, ruisseaux, cours, évier et conduits d'eaux ménagères.

La désinfection a pour but la destruction des germes, miasmes, principes dangereux qui, répandus dans l'air, peuvent propager des maladies épidémiques ou transmissibles.

Le meilleur des désinfectants et le plus employé, parce qu'il coûte le moins cher, est le sulfate de fer ou couperose verte en dissolution dans l'eau. La solution se fait dans les proportions suivantes : un kilogramme de sulfate de fer pour dix litres d'eau, soit 400 grammes par litre. On trouve le sulfate de fer en détail dans les drogueries, aux prix de 20 à 25 centimes le kil. Cette solution doit être très-largement employée.

Des expériences déjà anciennes et renouvelées par un grand nombre d'auteurs ont montré qu'il fallait employer en moyenne 25 grammes de sulfate de fer par personne et par jour pour maintenir inodore une fosse d'aisances fixes.

On ne doit conserver dans les habitations aucune matière en décomposition ou en fermentation, et avoir soin de se débarrasser chaque jour des ordures ou détritus du ménage.

Il ne faut jamais vider ailleurs que dans les lieux d'aisances les urines et même les eaux ayant servi au lavage des vases de nuit.

Caisse d'Épargne de Saumur.
Séance du 2 août 1885.
Versements de 87 déposants (12 nouveaux), 19,021 fr.
Remboursements, 23,401 fr. 67 c.
La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Marché de Saumur du 1^{er} Août

Blé nouveau (l'h.)	—	Huile de noix	50	120	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	50	—	—
Halle, moy.	14	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	65470	—
Orge	65	— Luzerne	780	65470	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	40442	—
Fèves	75	— Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	—

La 36^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y poursuit son étude sur le Hanovre. Outre une carte figurant l'embouchure de la Weser avec les forts et batteries de Geestmünde, quatre gravures ornent le texte : une vue générale de Bmden, une vue de Lunebourg, le port de Stade et la fonderie de Klausthal.

MAGASIN PITTORESQUE
Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 juillet :

TEXTE. — La Dernière étreinte, par M^{me} J. Colomb. — Les Portraits du cardinal de Richelieu, par M. H. Bouchot. — La Musique chez les Chinois, par M^{me} G. Dev. — Quelques feuillets de mon journal, par M^{me} J. Colomb.

GRAVURES. — La Dernière étreinte, dessin de J. Lavée, d'après G. Boulanger. — Trois Portraits du cardinal de Richelieu. — Un Atelier de mouillage, d'après le tableau de Dantan. — Instruments de musique chinois. — Un dessin de Raphaël, à l'Académie de Venise.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN
Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 227 (2 août). Rentrée des Chinois. Le choléra artificiel. Les mésaventures d'Hippolyte. Drapeaux gratis. Concours de grimaces. Histoires de mon village. Le Panthéon, musée de conserves. M. Prud'homme ruiné.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8^e, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8^e. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 15 volumes in-8^e, contenant 165 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

AVIS IMPORTANT.

La *Lotion régénératrice du Dr Saïdi* n'est pas une teinture, elle n'a pas d'action sur la couleur naturelle des cheveux. Son grand succès vient de ce qu'elle arrête immédiatement la chute des cheveux, enlève les pellicules, et des chevelures les plus maigres fait des chevelures abondantes et soyeuses.

Le prix des flacons, 1 fr. 75 et 3 fr., la met à la portée de tous.

Dépôt à Saumur, chez M. Pichard-Roseau, parfumeur, 47, rue Nationale.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 25 mars 1886,

La FERME de

Belle-Chasse

Dépendant de la terre de Brézé, appartenant à M. le marquis de BRÉZÉ. Cette ferme comprend :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et prés, le tout d'une contenance d'environ 49 hectares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. VOLLAND, régisseur de la Terre de Brézé, soit à M^e LECOMPTÉ, notaire. (665)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

MAISON DE COMMERCE

de premier ordre, pour la vente en gros en France et à l'étranger de fruits secs de toute nature, à céder à l'amiable, par suite de décès, à Chinon (Indre-et-Loire).

S'adresser à M^e CHAUMIER, notaire à Chinon. (647)

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly. S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie.

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires. Arbitrages et expertises comptables. Recouvrements et renseignements, etc., etc. Consultations absolument gratuites.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction.

A LOUER

Deux Châteaux

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise. S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

Offres et Demandes

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

UN MÉNAGE sans enfants demande une place, le mari pour l'intérieur et comme cocher, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur :
1° Un jeune homme pour apprendre le commerce ;
2° Un garçon pour conduire les chevaux.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. (235)

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toiletté et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et prévient des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^{ts} de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM Frères, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier et bandagiste. M^{rs} LARDEUX s'occupe spécialement de l'application des appareils par les dames.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 AOUT 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.
3 %	81 15	80 80	Est	797 50	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	515
3 % amortissable	82 75	82 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1232 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	515	Est	380	380
3 % (nouveau)			Midi	1158	1100	— 1865, 4 %	524 50	525 50	Midi	379	380
4 1/2 %	107	106 95	Nord	1600	1597 50	— 1869, 3 %	468 50	410	Nord	387 50	387 50
4 1/2 % (nouveau)	109	108 60	Orléans	1335	1337 50	— 1871, 3 %	394 75	396	Orléans	381	381 50
Obligations du Trésor	508	508 50	Ouest	860	862 50	— 1875, 4 %	517	516	Ouest	378	380
Banque de France	5160	5050	Compagnie parisienne du Gaz	1500	1500	— 1876, 4 %	518	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	384	384 75
Société Générale	459 75	460	Canal de Suez	2050	2017 50	Bons de liquid. Ville de Paris	528	527	Paris-Bourbonnais	378 75	390 25
Comptoir d'escompte	1000	998 75	C. gén. Transatlantique	475	480	Obligations communales 1879	457 50	4 5	Paris-Bourbonnais	378 75	390 25
Crédit Lyonnais	535	535				Obligat. foncières 1879 3 %	453	451 25	Canal de Suez	582 50	579
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1302 50				Obligat. foncières 1883 3 %	363	364			
Crédit mobilier	228 75	232 50									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir			
8	55	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44			
9	13						6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	3 06	9 06	1 25	6 56			
1	25						6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	3 33	9 06	1 34	7 05			
3	39						6 31	7 47	9 18	1 40	4 21	8 11	3 41	9 14	1 42	7 13			
7	15						6 39	7 55	9 26	1 48	4 29	8 19	3 49	9 22	1 50	7 21			
10	36																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte			
8	21	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	8 23	5 50	12 50	1 15	1 15			
9	37	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	6 13	7 19	1 19	4 30	7 57	9 55	6 28	1 48	1 48	1 48			
12	48	7 02	8 04	2 11	5 1	8 51	6 07	7 21	1 31	4 37	8 11	10 14	6 55	2 11	2 11	2 11			
4	44	7 14	8 16	2 19	5 4	8 59	6 15	7 29	1 43	4 45	8 23	10 14	7 10	2 34	2 34	2 34			
7	4	7 29	8 31	2 32	5 19	9 10	6 23	7 37	1 55	4 57	8 35	10 14	7 40	2 46	2 46	2 46			
10	24	7 39	8 41	2 40	5 27	9 18	6 31	7 45	2 07	5 09	8 43	10 14	7 50	2 58	2 58	2 58			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur Godet.